

Les addictions au tabac et à l'alcool

Déclaration du groupe Entreprises

Les addictions liées à la consommation du tabac et de l'alcool sont de plus en plus prises en considération et traitées en France. C'est une orientation positive tant les répercussions de l'addiction peuvent être négatives pour les personnes. Les addictions ont aussi un coût social et économique important.

Il est donc indispensable d'avoir une connaissance précise des addictions, de leur coût et des meilleures façons de les combattre. L'avis porte ici plusieurs recommandations qui vont en ce sens : le groupe des Entreprises ne peut que les approuver.

Pour autant, nous tenons à émettre plusieurs réserves vis-à-vis de ce texte.

L'assimilation avec l'addiction au tabac est constante. L'augmentation des taxes sur les alcools diminue la consommation mais ce n'est pas la seule solution. Il n'est pas prouvé que seules les taxes sur les cigarettes aient permis de diminuer fortement la consommation. Ce qui est certain, c'est la baisse des ventes.

La rédaction prête à confusion entre la consommation modérée et maîtrisée et la consommation addictive. De plus, certaines des références chiffrées sont controversées.

Une non prise en compte de la stratégie des entreprises de ce secteur et des évolutions du marché est à notre sens une erreur. Ce dernier se caractérise par une diminution constante des volumes, depuis près de six décennies, et d'une hausse de la valeur qui s'est accélérée ces dernières années. Les Français consomment moins en quantité mais des produits plus chers, plus qualitatifs, mieux valorisés. Ils le font aussi de façon plus occasionnelle.

Nous sommes contre le fait d'exclure les filières de production de boissons alcoolisées de la prévention. Ces filières sont tout à fait légitimes à diffuser auprès de leurs consommateurs des messages de modération, sur la base d'un objectif partagé de lutte contre la consommation nocive ou inappropriée et en coordination avec les autorités sanitaires. C'est d'ailleurs le sens des propositions des filières qui ont élaboré un plan adapté à l'objectif de réduction de la consommation excessive d'alcool.

Cet avis, par son absence de nuance et son contenu qui a peu fait l'objet de débat contradictoire, et qui n'a pas pris en compte les souhaits de dissensus, nous apparaît contestable, notamment en raison de l'engagement des entreprises pour la prévention des conduites addictives et de leurs politiques RSE. Nous ne pouvons que déplorer cette

occasion manquée de rédiger le rapport toujours attendu sur les conditions de l'efficacité de la politique de lutte contre les addictions dans notre pays. Le groupe des Entreprises vote défavorablement.